

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé HILAIRE FORTIER, curé de Saint-Prosper, a été nommé curé de Saint-Georges ;  
M. l'abbé F.-X.-A. DULAC, curé de Saint-Zacharie, a été nommé curé de Saint-Prosper ;  
M. l'abbé ALBERT ROBERGE, en repos, a été nommé chapelain du couvent des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, chemin Sainte-Foy.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### LE FAIT DE LOUBLANDE

Plusieurs de nos lecteurs ont suivi avec un grand intérêt le récit des événements extraordinaires de Loublande, village du département des Deux-Sèvres, en France, tel qu'ils l'ont trouvé dans certains de nos journaux, reproduit de revues pieuses de France. Mais comme ces différents récits étaient plutôt fragmentaires, ces lecteurs aimeraient à nous voir résumer, ici, les faits de Loublande.

Disons, d'abord, que rien d'autorisé n'a encore été publié sur ce grave sujet et qu'on est libre de faire toutes les réserves que l'on croira sages sur le fait de Loublande, tant que le jugement de l'Église n'aura pas reconnu le caractère surnaturel des faits en question.

Le fait de Loublande a été révélé au public catholique français principalement par la *Revue Mariale* de Lyon, qui a pour directeur Mgr Bauron, le *Bulletin paroissial* de Bourbon-Lancy et le *Bulletin paroissial* de Maulevrier, village situé tout près de Loublande. C'est le curé de Maulevrier lui-même, M. l'abbé Henri Alliot, qui s'est chargé de faire part à ses paroissiens, dans son *Bulletin*, du fait de Loublande, ou, du moins, de certains de ses aspects.